



Chasseneuil, Vendredi 7 février 2014

Résumé de la rencontre avec la direction obtenue suite aux débrayages du 20 et 28 janvier (mercredi 5 février 2014)

Présents : Pascal Malidin [DGA], Djemal Damène [DRH], Amélie *****, Sylvie *****, Sophie *****, Céline Tessier, Gwénael Courtet, Vanessa Iglesias, Julien Gérard et Olivier Portain

Des documents ont été portés à la connaissance des participants, à savoir, les **comptes-rendus** de réunion NAO des 15 et 24 janvier (enfin!), un **courrier de contestation** envoyé au délégué syndical Julien Hemon portant des accusations infondées, enfin un **extrait du rapport d'expertise** Sécafi, analysant les comptes 2012 et les perspectives de l'entreprise (demandé par la CGT depuis des années et considéré depuis peu encore comme confidentiel...).

Ce qui ressort de cette rencontre :

Les salaires compris entre le niveau d'entrée et le niveau 3 **seront compressés en un seul** correspondant à quelques centimes près au **SMIC** (1445 euros). Concrètement, les salariés ne seront augmentés que lorsque les **minimum SYNTEC** le seront. Cela signifie que le SMIC rattrapera inexorablement les salariés les moins bien payés (donc la majorité) et qu'ils n'en décolleront plus faute de volonté de notre généreuse entreprise de nous augmenter! Bonjour aussi la **régression sociale** dans l'entreprise au bout de plusieurs années de travail...

La **CGT** a transmis une contre-proposition à la direction **pour pallier ce mécanisme**.

Primes illusoires car annexées au salaire pour le calcul du salaire minimum conventionnel. Prime d'ancienneté et d'assiduité non envisageables. Des groupes de travail définissent actuellement les critères d'obtention de ces primes. La CGT ne s'associe pas à cette démarche dont le seul but est de valoriser la surperformance avec des objectifs difficilement atteignables... (économies de bout de chandelle obligent !)

Pour **les conditions de travail**, malgré nos nombreuses remarques concrètes, la direction ne propose strictement rien et nous en concluons qu'elle s'en satisfait ! Le taux d'absentéisme ne doit pas être assez élevé pour eux (2012 : 15,44% en moyenne pour lasercontact)

La direction dément que tous les **contrats signés** dernièrement sont **systématiquement attribués à des sites Armatiss** contrairement aux informations données lors de certaines réunions d'équipe. Elle affirme que cela dépend uniquement de la volonté du client. Une nouvelle fois, comment vérifier ?

Seul progrès sensible à l'issue de cette rencontre : le **maintien hypothétique des congés exceptionnels** à condition de mieux borner les conditions d'obtention suite à des abus

Tout n'est pas perdu pour tout le monde puisque en 2012 notre trésorerie a été siphonnée par notre société-mère... mais pour quel usage ? Absence de réponse claire. Pour information, plusieurs centaines de milliers d'euros ont été redistribués sous forme de dividendes à nos actionnaires (dont Denis Ackrich, notre PDG Armatiss...). Merci patron... merci patron !

La qualité d'une direction d'entreprise est bien d'entendu d'écouter ses salariés mais également d'agir en connaissance de cause. Leurs belles paroles ne nous nourrissent pas !

La balle est maintenant dans le camp de la direction qui doit prendre ses responsabilités pour éviter de plonger à terme la majorité des salariés dans une **catastrophe sociale** déjà annoncée par la CGT ne serait-ce qu'au moment du vote du rachat de notre entreprise par Armatiss! La précarité frappe à notre porte et nous devons lutter de toutes nos forces pour l'éloigner et garantir notre avenir collectif et par conséquent individuel!